



**CRÉDITS BANCAIRES TPE  
DE MOINS  
DE 25 000 EUROS**

Les engagements :

- ▶ Une réponse du banquier sous 15 jours
- ▶ Une motivation de refus de prêt

**Dossier de financement modélisé**

Élaboré conjointement par le Conseil Supérieur  
de l'Ordre des Experts-Comptables  
et le Crédit du Nord

2 pages  
à  
compléter

**PAR VOTRE EXPERT-COMPTABLE**



Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Crédit du Nord

## Présentation de l'entreprise et expression du besoin

RAISON SOCIALE		SIREN	
NOM DU DIRIGEANT			

DONNEES PERSONNE		
Actionnariat et Dirigeant	A détailler selon la complexité du dossier	
Historique de l'affaire, ancienneté des dirigeants, répartition du capital...		
Activités, Outils de production, Marché, Concurrence	A détailler selon la complexité du dossier	
Nature des produits et prestations, type de clientèle, fournisseurs, moyens et organisation, principaux concurrents...		
DESCRIPTIF DE LA DEMANDE		
Objet		
Montant du projet	Investissement	
	Amélioration de la structure financière	
	Création d'un emploi	
	Décalage de trésorerie	
	Autre	
Montant du financement souhaité		
Durée du financement souhaitée ou montant des échéances souhaité		

Je reconnais avoir l'accord de mon client m'autorisant à transmettre ses données à caractère personnel le concernant au Crédit du Nord dans le cadre d'une demande d'étude de financement à titre professionnel.

Je suis mandaté par mon client pour obtenir les motifs d'un éventuel refus par la banque de la demande de financement.

Tous les champs colorés en jaune sont à enrichir

### A - Deux pages à compléter obligatoirement (1 et 2 ou 2 bis) :

1 - Page 1 « Commentaires » : Présentation de l'entreprise et expression du besoin

2 - Page 2 ou 2 Bis :

« Prévisionnel » : 2035 pour **les professions libérales** + Hypothèses de travail fondant l'assurance modérée, qui sera à compléter pour **les crédits amortissables < 25K€**

ou « Prévisionnel » 2052-2033 pour **les sociétés** + Hypothèses de travail fondant l'assurance modérée, qui sera à compléter pour **les crédits amortissables < 25K€**

### B - Une page complémentaire pour les crédits > 50 K€ (3) :

3 - Page 3 : Tableau de financement et capacité de remboursement de l'entrepreneur ou de la société

Fait par :

À :

Le :



Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Crédit du Nord

Prévisionnel Entrepreneur Individuel 2035

**[BNC/IR]**

RAISON SOCIALE		SIREN	
NOM DU DIRIGEANT			

Libellé	Rubriques	N	N+1	N+2
Recettes encaissées	AA			
dont honoraires rétrocedés	AC			
Recettes nettes	AG			
Achats	BA			
Frais de personnel	BB+BC			
Impôts et taxes	BD+BE+BS			
Loyers et location de matériel	BF+BG			
Dépenses d'exploitation	BH+BJ+BM			
dont frais de véhicule et déplacements	BJ			
Charges sociales personnelles	BK			
dont facultatives	BU			
Frais financiers	BN			
Pertes diverses	BP			
<b>Excédent (ou insuffisance) brut(e)</b>	CA (ou CF)			
Amortissements	CH			
<b>Bénéfice (ou déficit) SCM</b>	CD (ou CM)			
<b>BNC (ou DNC)</b>	CP (ou CR)			

Nombre d'associés	AS			
-------------------	----	--	--	--

Source : Crédit du Nord

**A compléter pour les crédits amortissables < 25 K€**

**Hypothèses de travail des prévisionnels pour fonder l'assurance modérée**

Justification des variations de chiffre d'affaires si elles sont significatives par rapport aux comptes annuels précédents	
Chiffres d'affaires par effectif et commentaires par rapport à la moyenne du secteur	
Marge : faire un rappel de l'historique (3 ans) et justifier les variations éventuelles	
Frais fixes : commentaires si variations significatives (destinés à préciser nature et évolution)	
Commentaires sur la politique de rémunération du chef d'entreprise	
Commentaires sur les prévisions de résultats (par rapport aux comptes annuels précédents)	

Source : Conseil Supérieur



Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Crédit du Nord

Prévisionnel société 2052-2033

[ BIC / IS ]

RAISON SOCIALE		SIREN	
NOM DU DIRIGEANT			

COMPTE DE RÉSULTAT EN K€

Exercice	Rubriques	N	N+1	N+2
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES HT (% progression)</b>	FL / 210+214+218			
<b>Total produit</b>	FR / 232			
Achats de marchandises et matières premières	FS+FU/234+238			
Variation des stocks	FT+FV/234+236			
<b>MARGE BRUTE (MB)</b>				
Autres achats et charges externes	FW / 242			
<b>VALEUR AJOUTÉE (VA)</b>				
Impôts et taxes	FX / 244			
Frais de personnel	FY+FZ / 250+252			
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	GG / 270			
Produits financiers	GP / 280			
Charges financières	GU / 294			
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (RCAI)</b>				
<b>RÉSULTAT NET (RN)</b>	HN / 310			
<b>Capacité d'AutoFinancement</b>				

Source : Crédit du Nord

A compléter pour les crédits amortissables < 25 K€

Hypothèses de travail des prévisionnels pour fonder l'assurance modérée

Justification des variations de chiffre d'affaires si elles sont significatives par rapport aux comptes annuels précédents	
Chiffres d'affaires par effectif et commentaires par rapport à la moyenne du secteur	
Marge : faire un rappel de l'historique (3 ans) et justifier les variations éventuelles	
Frais fixes : commentaires si variations significatives (destinés à préciser nature et évolution)	
Commentaires sur la politique de rémunération du chef d'entreprise	
Commentaires sur les prévisions de résultats (par rapport aux comptes annuels précédents)	

Source : Conseil Supérieur

*Vous êtes commerçant, négociant, fabricant... Vous relevez du régime des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux), ou vous êtes soumis à l'IS (Impôt sur les Sociétés), complétez cet imprimé avec votre expert-comptable.*



Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Crédit du Nord

# Plan de financement et capacité de remboursement de l'entrepreneur ou de la société pour les crédits > 50 K€

RAISON SOCIALE		SIREN	
NOM DU DIRIGEANT			

## PLAN DE FINANCEMENT si CMT > 50 K€

EMPLOIS		RESSOURCES	
		Apport en capital (compte de l'exploitant)	
Immobilier : terrains, constructions, immeubles (HT)		Apport en compte courant	
Agencements, travaux, etc. (HT)		Subventions/prêts d'honneur	
Fonds de commerce, droit au bail, autres incorporels		Nouveau crédit vendeur - Prêt fournisseur	
Actions, titres, parts, autres immobilisations financières		Nouveaux crédits MLT	
Matériels, véhicules, autres immobilisations corporelles (HT)		Nouveaux crédits baux	
TVA liée à l'investissement		Autres (cession d'actif...)	
Augmentation du BFR lié à l'investissement		Relais sur la TVA récupérable	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
		<b>Augmentation/diminution des crédits CT</b>	

## Capacité de remboursement : Entrepreneur Individuel

	N	N+1	N+2
EBE			
Annuité emprunts professionnels existants (CMLT + CB)			
Annuité nouveaux emprunts professionnels (CMLT + CB)			
Frais financiers sur crédits d'exploitation			
Résultat exceptionnel			
<b>Revenus professionnels avant IRPP</b>			
Autres revenus du foyer (1)			
Annuités crédits personnels			
Charges diverses (2)			
<b>Total net pour vivre foyer</b>			
Nombre de personnes au foyer			

## Capacité de remboursement : Société

	N	N+1	N+2
CAF (3)			
Remboursement en capital des CMLT + CB existant			
Annuité en capital et intérêts des nouveaux CMLT + CB			
<b>Solde</b>			

Page complémentaire  
pour les demandes  
de financement supérieur  
à 50 000 €

(1) Salaires, allocations, 70 % loyers brut, revenu valeurs mobilières...

(2) Loyers, pensions, impôts directs...

(3) Ou MBA si présence d'exceptionnel récurrent

## Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Crédit du Nord

**Vous avez terminé votre dossier. Votre expert-comptable doit l'adresser en ligne au Crédit du Nord via [www.credit-du-nord.fr/instit/IPI/appmanager/instit/professionnels](http://www.credit-du-nord.fr/instit/IPI/appmanager/instit/professionnels) ou le porter directement à l'agence bancaire.**

**Attention, certains documents seront à présenter au Crédit du Nord lors du premier rendez-vous à l'agence bancaire avec votre expert-comptable pour compléter ce dossier modélisé afin d'obtenir votre financement.**

### Documents indispensables

- ✓ 2 dernières liasses fiscales
- ✓ Statuts signés
- ✓ Kbis ou inscription au Registre des métiers
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Avis d'imposition
- ✓ 2 derniers relevés de compte bancaire de l'entreprise
- ✓ DIP (Document d'Information Précontractuelle) si « Franchise »



